

Audio avec la Directrice Générale - 27 avril 2021

Le 27 avril au matin s'est tenue notre dernière audio, enfin nous l'espérons, devant traiter des questions relatives à la gestion de la période COVID19, même si, n'en doutons pas, ce sujet devra à nouveau être évoqué eu égard à ses conséquences notamment sur le PNE 2021. Comme à son habitude Solidaires avait transmis au préalable ses questions que nous n'avons pas manqué de reposer en tout début de conférence téléphonique, notamment sur la campagne d'évaluation professionnelle qui se tient en ce moment, et donne lieu à des situations parfois ubuesques.

Point sur la situation sanitaire

Un point a été fait sur la situation sanitaire et notamment sur la vaccination des agents par l'employeur.

La DG a précisé que ce dispositif relevait du droit commun, mieux pourvu en vaccins et que la médecine du travail était complémentaire.

Il a été confirmé que les vaccinations sont de la compétence, de chaque ministère d'appartenance, et que pour le moment cela se déroule de manière très progressive.

Une centaine de doses ont été administrées à Bercy (statu quo depuis la dernière audio), et un travail est en cours sur une extension du dispositif à quelques régions. Les critères de vaccination sont les mêmes que ceux du droit commun et un recensement des agents prioritaires dont ceux qui sont en contact avec le public est opéré.

Les vaccinations seront lancées sur Lille, Lyon et Marseille sous réserve d'approvisionnement en vaccins.

Pour les ASA, la DG estime que les instructions de la DGAFP –via la FAQ- sont claires, une facilité horaire devant être donnée pour rejoindre le centre de vaccination, qui selon le DG peut être d'une heure (à Paris on l'a bien compris !!!).

Or c'est sans compter, sur la répartition inégale des centres de vaccination qui ne permet pas forcément de se rendre dans un centre, se faire vacciner, rester un quart d'heure pour le contrôle post vaccination, tout cela en une heure chrono.

Solidaires a rappelé sa demande d'une demi-journée quand cela était nécessaire pour avoir le temps d'accéder au centre de vaccination, et ne pas à avoir à poser une demi- journée de congé comme cela a pu être le cas. La directrice générale n'a pas manqué de rappeler que pour les gens «sérieux il n'y a pas de problème pour obtenir la souplesse nécessaire ». Ah, les profiteurs de guerre ne se cachent pas là où on le pensait !!!

Plus sérieusement, pour **solidaires**, il est important de faciliter et d'inciter les collègues qui le souhaitent à se faire vacciner.

Sur la dotation en masques, et notamment les FFP2, la DG a précisé qu'ils avaient été attribués et financés par le CHSCTM sur prescription de la médecine de prévention.

Dans les structures, une nouvelle dotation en masques en tissus a été faite, mais il semble que la distribution aux agent·es se fasse de manière très inégale. Pour le SNE et le SICCRF, il faudra s'assurer que les masques sont bien arrivés.



Sur les contrôles de jauge, selon la DG, le volume de contrôle est assez faible puisque entre 300 et 400 contrôles sont demandés par semaine et entre 400 et 500 pour les commerces non essentiels. Ces derniers auraient lieu principalement en Ile-de-France et à la DD de Paris. Les contrôles portant exclusivement sur la jauge seraient limités, et les agent·es CCRF auront d'ailleurs peut-être une habilitation pour les effectuer. Il est à noter que sur les rayons non essentiels, les anomalies augmentent.

Malgré tout, force est de constater que la pression est quand même mise sur les collègues dans ces certaines directions! Et que la doctrine administrative sur les rayons non-essentiels est parfois fluctuantes d'une direction à l'autre (ah, les barbecues...).

Campagne d'évaluation

solidaires a évoqué le problème généré par la campagne d'évaluation qui sabre des collègues, pour des résultats soi-disant partiellement atteints ou des pourcentages de suites non atteints, alors que la situation sanitaire n'est pas prise en compte ! **solidaires** a souhaité savoir si des consignes particulières avaient été données pour tenir compte du contexte de crise sanitaire car la pression est très forte localement et l'exercice 2020 a été pour le moins particulier.

Solidaires précise qu'il aurait fallu anticiper afin d'éviter les recours en CAP qui ne manqueront d'être effectués cette année encore... Sachant que la hiérarchie locale n'est pas tenue de suivre les avis positifs des CAP, comme solidaires l'a constaté l'année dernière encore. Il aurait été bon de ne pas réitérer cette situation...

La DG a répondu qu'il allait de soi qu'il fallait tenir compte de la situation sanitaire, de la durée d'absence des agents pour ASA, de la situation économique des opérateurs pour expliquer pourquoi les objectifs n'ont pas été atteints, et que cela devait être apprécié localement.

Solidaires a néanmoins rappelé que les taux de suite fixés avant la crise sont aberrants et ne correspondent plus à la réalité.

Interdépartementalité

Sur le troisième point de la liste de questions de **solidaires** figurait une demande sur l'état des lieux précis de chaque projet et des concertations menées sur l'interdépartementalité et les mutualisations menées à ce jour.

Après avoir été relancée sur le sujet, La DG a finalement indiqué qu'un document relatif à ce sujet était en préparation avant un envoi prochain; une réunion informelle ou un GT du CTPM sera organisé à ce sujet, sans précision sur la date retenue...

Gageons que les différentes motions sur le sujet, et l'adresse des collègues d'Occitanie aux parlementaires, n'auront pas été pour rien dans la préparation de ce document...

Ouestions diverses

La DG a indiqué que dans la loi climat, les agent·es de la DGCCRF auraient de nouvelles habilitations, en cohérence avec la transition écologique et nos actions en la matière, mais que le texte n'était pas définitif. Elle a précisé par contre qu'elle s'opposait aux habilitations pour des contrôles qui ne sont pas de notre compétence.

Pour l'octroi de la prime de déménagement suite à la création de nouvelles structures, la DG a indiqué être en train d'étudier la question pour voir si des collègues y sont éligibles.

Les IP ont reçu leur liste de postes vendredi, la DG attend les décisions sur les 2 postes à profil en AC avant de lancer l'appel à candidature pour les IP au choix.



Les signalements du ministère de l'agriculture (crées en début d'année) pour les prix anormalement bas sont transmis dans les services, et des discussions sont en cours pour qu'ils soient intégrés dans les enquêtes ; un mécanisme de collaboration a été mis en place pour avoir des remontées. L'idée c'est de réintégrer ces signalements dans les TN.

La DG a bien caché son enthousiasme sur ce dispositif... qui pour solidaire ne fait que traduire l'activisme de l'Agriculture... et la passivité de Bercy, sachant qu'in fine c'est la DGCCRF qui va faire le boulot!

Une Cellule de Renseignement Anti-Fraudes économiques (CRAF) est en cours de création à la DGCCRF, avec un travail en « back office » des enquêtes. La DGCCRF doit entrer dans le 2ème cercle du renseignement, et la constitution d'une équipe est en cours. Pour le moment rien n'est décidé sur le fonctionnement, il y a eu des appels à candidatures pour des encadrants et analystes, et un IP a déjà retenu. Une cellule avec 5/6 personnes devrait voir le jour en été, et si ça marche, cette structure sera pérennisée...

Enfin, la DG a annoncé qu'un point particulier sera fait sur la façon dont se sont passées les nouvelles procédures relatives aux décisions individuelles sans recourir aux CAP (mutations).

Encore une des joyeusetés de la loi de destruction de la Fonction Publique !

